Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Attestation de propriété suite succession

Par gilli

Bonjour, j'ai reçu via internet une attestation de propriété signée mais ne comportant pas le tampon du cabinet notarial.
Ma maman est décédée début juin 2020 et le dossier succession a été signé en décembre 2020. je ne cesse de demandé au notaire si je peux mettre en vente la propriété
je n'ai jamais de réponse. Pouvez-vous me confirmer si le document que j'ai reçu est exploitable sans le cachet notarial ?
merci pour votre aide

Par ESP

Bonjour
Il serai préférable de faire ajouter le tampon de l'Office. Le sceau est important